

Informations de base	
2023/2521(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant les exigences à respecter quant au type et à la nature des informations à échanger par les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil Complétant 2017/0358(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
12/01/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00189	
12/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
18/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/04/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		